

2° Le rapport qui existe entre les deux jugements dont l'enchaînement forme la trame, le tissu du discours.

De là deux sortes d'analyses : l'analyse *grammaticale* et l'analyse *logique*. Nous parlerons, plus tard, de l'analyse grammaticale ; disons, aujourd'hui, un mot de l'analyse logique.

Puisque analyser une *phrase*, c'est en étudier les éléments, il faut d'abord savoir ce qui la compose, puis comment on la définit.

Rappelons-nous que l'on nomme *idée* "la représentation, l'image de quelque chose dans l'esprit." (1)

Ainsi quand on dit : *prêtre, paroisse*, aussitôt se peignent dans l'esprit :

1° Un homme vêtu d'un costume religieux, etc.

2° Le coin de terre où l'on est né, où l'on a sa famille, sa maison, etc. Ces deux idées ; *prêtre, paroisse*, ainsi exprimées, sont isolées, mais on peut les rapprocher afin de saisir le rapport qu'il y a entre elles. Exemple : *Le prêtre administre la paroisse.*

Les idées *prêtre* et *paroisse*, ainsi réunies par le verbe *administrer*, forment une *pensée*. (2)

Le résultat d'une pensée se nomme *jugement* (Larousse).

On définit encore le jugement comme suit :

"L'opération par laquelle l'esprit, combinant plusieurs idées entre elles, les compare, et, de ce rapprochement, tire une conclusion." (3)

Un *jugement*, c'est donc le résultat de la comparaison de deux ou plusieurs idées.

Trois termes sont nécessaires à l'énonciation d'un jugement : le Sujet, le Verbe et l'Attribut. Exemple : *Dieu est éternel* :— *Dieu*, c'est le *sujet*, *est*, le *verbe*, et *éternel*, l'*attribut*.

Ces trois termes (Sujet, Verbe, Attribut) constituent une formule que l'on nomme *proposition*.

La *proposition*, c'est donc l'énonciation d'un jugement.

Si nous comparons deux ou plusieurs jugements, nous obtenons un *raisonnement*.

Ainsi, on peut définir le raisonnement : le résultat de la comparaison de deux ou plusieurs jugements.

Pour exprimer un raisonnement, il faut deux ou plusieurs propositions qui, réunies par des pronoms relatifs ou des conjonctions, prennent le nom de *phrase*.

Une *phrase*, c'est donc l'énonciation d'un raisonnement.

Les éléments de la phrase sont les propositions, les éléments de la proposition, les mots.

Le *mot* exprime une *idée*.

La *proposition* exprime un *jugement*.

La *phrase* exprime un *raisonnement*.

Analyser une phrase, c'est rechercher le nombre de propositions qui la composent, la nature de ces propositions ainsi que leurs fonctions.

C. J. M.

(1) C. Augé—3e L. de Grammaire.

(2) La comparaison des deux idées se nomme pensée. Larousse, Grammaire Supérieure, p. 23.

(3) Claude Augé, Troisième Livre de Grammaire, p. 5.